



HAL
open science

Compte de rendu de l'ouvrage de Christian Bessy et
Michel Margairaz (dir.), Les biens communs
en perspectives. Propriété, travail, valeur (XVIIIe-XXIe
siècle)

Laurent Dalmas

► To cite this version:

Laurent Dalmas. Compte de rendu de l'ouvrage de Christian Bessy et Michel Margairaz (dir.), Les biens communs en perspectives. Propriété, travail, valeur (XVIIIe-XXIe siècle). Sociologie du Travail, 2023, 65 (4), 10.4000/sdt.44258 . hal-04433225

HAL Id: hal-04433225

<https://hal.science/hal-04433225>

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Christian Bessy et Michel Margairaz (dir.), *Les biens communs en perspectives. Propriété, travail, valeur (XVIII^e-XXI^e siècle)*

Éditions de la Sorbonne, Paris, 2021, 248 p.

Laurent Dalmas



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/sdt/44258>

DOI : 10.4000/sdt.44258

ISSN : 1777-5701

Éditeur

Association pour le développement de la sociologie du travail

Ce document vous est offert par Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines



Référence électronique

Laurent Dalmas, « Christian Bessy et Michel Margairaz (dir.), *Les biens communs en perspectives. Propriété, travail, valeur (XVIII^e-XXI^e siècle)* », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 65 - n° 4 | Octobre-Décembre 2023, mis en ligne le 15 novembre 2023, consulté le 30 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/44258> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.44258>

Ce document a été généré automatiquement le 16 novembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Christian Bessy et Michel Margairaz
(dir.), *Les biens communs
en perspectives. Propriété, travail,
valeur (XVIII^e-XXI^e siècle)*

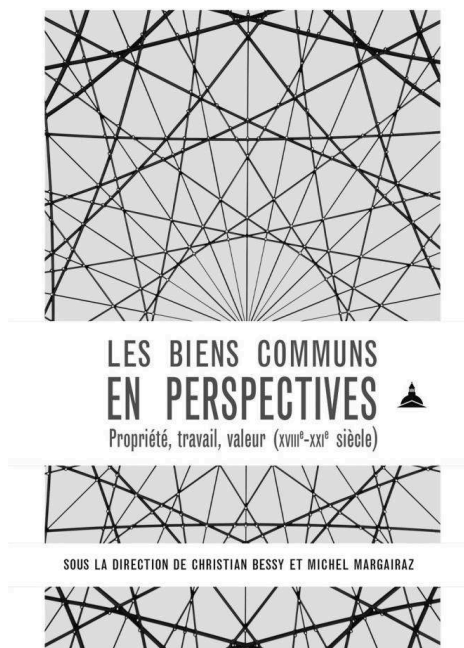
Éditions de la Sorbonne, Paris, 2021, 248 p.

Laurent Dalmas

RÉFÉRENCE

Christian Bessy et Michel Margairaz (dir.), *Les biens communs en perspectives. Propriété, travail, valeur (XVIII^e-XXI^e siècle)*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2021, 248 p.

- 1 Dans cet ouvrage collectif dirigé par Christian Bessy et Michel Margairaz, ces derniers se proposent de prendre en compte les différentes façons de fonder le « bien commun », amenant à diverses formes de gestion collective des « biens communs », ressources ni tout à fait privées, ni tout à fait publiques. Elinor Ostrom avait initialement limité cette perspective aux biens naturels (Ostrom, 1990), mais l'avait ensuite enrichie en l'étendant aux « communs informationnels » et aux « communs globaux », tel le climat (Hess et Ostrom, 2007). L'ouvrage est issu de l'axe de recherche « action publique et biens communs » de l'unité de recherche « Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société » (IDHE.S) qui a permis de confronter des disciplines multiples (histoire, sociologie, économie et droit). Trois grands thèmes — propriété, travail et valeur — ont été retenus de manière à mettre en perspective, « au plus près des acteurs, de leurs pratiques et des rapports de pouvoir qu'ils sont à même de tisser autour de ce type particulier de biens » (p. 12), ce que recouvre et met en jeu la question du bien commun. Le livre s'organise en trois grandes parties (une pour chaque thème), chacune englobant quatre articles. Cette structuration permet de mettre l'accent sur des enjeux de propriété, d'accès et d'usages afin d'illustrer une véritable « économie politique des communs ».
- 2 La première partie regroupe des contributions autour des « droits de propriété » en s'attachant à l'analyse des enjeux d'appropriation juridique en fonction de la nature des biens communs étudiés. Anne Conchon, Dominique Margairaz et Éric Szulman reviennent d'abord sur la régulation collective de la navigation sur la Loire en s'interrogeant sur les facteurs (la contrainte d'égalité d'accès, notamment) pouvant expliquer le glissement progressif, sous l'Ancien Régime, du régime de concession à des entrepreneurs privés avec péage à l'organisation d'un service public financé par l'impôt direct. L'analyse de la gestion communautaire de la ville de Milan à la même époque par Michela Barbot montre ensuite sous un autre angle que la complexité et la superposition des systèmes de droits forcent les acteurs à coopérer. Puis Christian Bessy revient sur l'institution du brevet comme élément constitutif fondamental d'un véritable « commun technologique », mais dans une logique beaucoup plus prédatrice depuis le durcissement des droits de propriété aux États-Unis dans les années 1980. Enfin, Antonella Corsani explique comment les logiciels « *open source* », qui permettent l'accès à leur code informatique et sa modification (pour notamment l'adapter à ses propres besoins et l'améliorer), s'inscrivent dans un mouvement considéré comme utilitariste car particulièrement voué à la recherche d'efficacité productive. Ces logiciels sont ainsi apparus en réaction aux logiciels « libres » qui mettaient pourtant



en avant la question éthique à travers une appropriation, au départ communautaire et partagée, d'un pool de ressources (les lignes de code informatique).

- 3 La deuxième partie de l'ouvrage analyse la notion de travail à travers la question du « commun ». Comme l'indique Maud Simonet dans son introduction à cette partie, « penser le travail comme commun ouvre donc à une analyse des modes — voire des modèles — d'institutionnalisation, de régulation et d'appropriation collective du travail » (p. 95). Claude Didry explique comment nous sommes passés, en un siècle d'industrialisation en France, de l'institution du métier à celle de la branche « partageant des caractéristiques communes dans la production réalisée et les techniques utilisées » (p. 111). À partir de l'exemple des scènes des musiques actuelles en France, ici considérées dans leur gestion comme un bien commun (mais cependant parcourues de logiques hétérogènes), Marc Lorient et Line Spielmann montrent que ce « monde » reste surtout fragile et menacé de disparition dans sa diversité. Puis Delphine Corteel illustre la question du travail en tant que bien commun à travers l'exemple du parc en friche de l'ancien aéroport de Tempelhof à Berlin. L'enquête menée par l'autrice pointe le caractère problématique de l'association entre travail et bien commun puisque le parc, pourtant considéré comme un bien public, est « géré de manière à susciter ce sentiment de liberté par l'institutionnalisation de l'invisibilité des travailleurs chargés de son entretien » (p. 139). Mathieu Cocq, à travers cette fois l'exemple des communautés de joueurs de jeux vidéo qui visent à améliorer ces derniers pour leurs éditeurs, revient sur ce travail ouvertement bénévole. L'analyse de cette forme met en évidence une « cohérence d'ensemble qui lie l'évolution générale de l'industrie, la mise en place de “quasi-communs” et l'appropriation du travail gratuit des joueurs » (p. 155) dont « la motivation principale [...] à la participation relève d'un engagement qui ne vise pas *principalement* la rétribution monétaire — sans l'exclure de l'analyse » (p. 154).
- 4 Enfin, la dernière partie est consacrée à la valeur des biens, analysée à travers des objets d'étude là encore divers. Ainsi, Michel Margairaz, étudiant l'évolution du rôle joué par la Banque de France, et Philippe Verheyde, observant la gestion de la dette publique par la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations, adoptent une conception de l'argent vu dans sa gestion comme un bien commun, qu'il soit considéré comme participant à la croissance économique ou plus généralement à l'intérêt général de la Nation. Jean-Luc Mastin étudie ensuite les grandes familles du Nord de la France au regard de leur volonté séculaire de protéger leur bien commun des logiques de marché (c'est-à-dire de la concurrence) et de l'intervention de l'État. Enfin, la dernière contribution, signée Marta Torre-Schaub, revient aux sources des travaux d'Elinor Ostrom pour éclairer l'usage d'instruments économiques (taxes, marchés de droits...) dans le droit des biens environnementaux et saisir comment l'État peut alors se servir du marché dans la gestion de ces biens communs. Cette contribution finale nous pousse alors à aborder autrement la dichotomie entre gestion publique et marché, dont cherchait pourtant à s'émanciper la gestion des biens communs.
- 5 Si l'ouvrage n'a pas pour objet de revenir expressément sur les règles de gestion et d'actions collectives envisagées par Elinor Ostrom (1990), la plupart de ses contributeurs se servent pourtant de ses principes fondamentaux de gestion et de maintien de *pools* de ressources en commun. Ils montrent en quoi leur propre objet d'étude relève bien *in fine* d'un bien commun, ce que le lecteur n'aurait peut-être pas

envisagé avant. Mais au-delà de ce premier apport, on voit apparaître que, dans certains cas (les familles du Nord, les musiques actuelles, une voie navigable), ces biens communs peuvent être « inclusifs pour certains groupes, mais aussi exclusifs, voire discriminatoires pour d'autres, lorsque l'État n'assure plus l'accès minimal aux droits » (p. 234). Il manque par conséquent ici un retour aux sources, celles de la définition de ce que peut être un « bien commun » et notamment son caractère rival mais non-exclusif dans son usage. Finalement, le lecteur peut légitimement se demander si certains exemples donnés dans l'ouvrage ne démontreraient pas que les objets traités se rapprochent ou se sont rapprochés dans leur nature, lorsqu'une autorité publique même locale se décharge ou se désintéresse de leur gestion, de biens « club » à usage devenu alors non-rival et exclusif. Ainsi, l'ouvrage peut inciter le chercheur, quelle que soit sa discipline, à étudier à partir de maintenant les facteurs qui sont à la source de telles évolutions et à se demander si certains d'entre eux, quels que soient les objets étudiés, sont capables de changer dans le temps ou dans l'espace la nature de ces objets. L'économiste pourra ainsi par exemple se servir des cadres d'analyse fournis par la nouvelle économie institutionnelle. Il serait également intéressant d'analyser comment les communautés impliquées dans la gestion de biens communs vont se saisir des enjeux créés par ces évolutions. C'est ici une voie de recherche non négligeable pour développer l'idée d'une « économie politique des communs » comme le souhaite cet ouvrage, mais qui ne devra pas faire non plus l'impasse sur son inévitable côté prescriptif.

BIBLIOGRAPHIE

Ostrom, E., 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action (Political Economy of Institutions and Decisions)*, Cambridge University Press, Cambridge.

Hess, C., Ostrom, E. (dir.), 2007, *Understanding knowledge as a commons*, MIT Press, Cambridge.

INDEX

Mots-clés : Bien commun, Biens publics, Action collective, Économie politique, Gestion collective

AUTEURS

LAURENT DALMAS

Soutenabilité et Résilience (SOURCE), UMI IRD-UVSQ
47, boulevard Vauban, 78047 Guyancourt Cedex, France
laurent.dalmas[at]uvsq.fr